

# ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE

TOME VIII - 1972

FASCICULE 6

*GRAMMATICA*

/

# Etude du français parlé : test de la traduction <sup>(1)</sup>

PAR

Jean-Louis FOSSAT

## 1. *Question et réflexions exploratoires préliminaires à la mise en chantier des opérations ponctuelles sur le français parlé dans le sud-ouest de la France.*

1.0. Dans son inventaire des français parlés dans les métropoles méridionales, H.E. Keller incite les linguistes à suivre l'exemple de A. Brun, Rostaing, Michel, Séguy, sur les français parlés. « Quand paraîtra une étude sur le français régional de Bordeaux et les autres villes du Midi » ? A cette question pertinente, nous ajoutons nos questions personnelles ?

Question 1 : Quand sera mis en place un chantier concerté d'étude du français parlé spécifique des communautés pyrénéennes bilingues ? des communautés gasconnes bilingues ? Tant qu'existe une population rurale à vocation agro-pastorale, une de nos missions fondamentales, parallèle à la mission des Atlas, est d'explorer son parler français.

Question 2 : Quels sont les critères d'étude différentielle des français parlés ?

---

(1) G. Mounin, les problèmes théoriques de la traduction, NRF, Gallimard 1963, ouvrage fondamental pour ses applications aux problèmes des relations de la lexicologie et de style; cf. Martinet : « c'est au lexique de définir ou de préciser au moyen d'une traduction le sens des unités significatives » Omagiu Rosetti 1965, p. 535.

Question 3 : Selon quel protocole de recherche étalonné pourra-t-on mesurer les différences entre le français parlé à Labouheyre 40 et à Montfort-en-Chalosse 40 ? Nos premiers tâtonnements sur le français parlé en Chalosse ne nous ont pas préparé suffisamment à répondre à cette question.

Question 4 : Qui explorera scientifiquement les éléments supra-segmentaux du français parlé en domaine gascon ? Selon quels critères les documents doivent-ils être recueillis pour permettre une analyse sérieuse ?

Question 4 : Qui exécutera ce chantier : c'est la seule question à quoi l'équipe toulousaine de linguistique et dialectologie, maîtres et étudiants, puisse actuellement répondre. Sa tâche essentielle est sans doute encore pour des années d'explorer le gascon ; mais la mission secondaire d'étude du français est en place, sur programme tri-annuel 1971-1974.

Ensuite seulement, il sera temps de penser aux publications des corpus préalablement analysés, mais selon quelles méthodes ?

### 1.1. Définition.

Par français parlé nous entendons ce français interférentiel du dialecte dont le modèle d'étude nous est fourni par J. Séguy : Le français parlé à Toulouse ; toutes définitions de type français déviant, divergent, non standard, sont écartées de notre programme ; le français parlé est une koiné à substrat dialectal. Sur ce point nous nous rangeons aux vues de J. Fourquet, Langue, Dialecte, Patois, in « Le Langage », pp. 571 sqq. (coll. La Pléiade). Sur ce point une recherche concertée des universités régionales de Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Aix, Nice, sans oublier l'université pyrénéenne de Pau est amorcée ; à une première phase exploratoire, il nous a paru sage de nous faire la main sur des corpus de la population Enfants, à la lumière des hypothèses de travail des psycho-linguistes de Toulouse. Les premiers résultats de cette phase d'essais seront produits en fin 1972.

### 1.2. Le test de version.

Tous les dialectologues connaissent le test étalonné de la Parole de l'Enfant Prodigue ; c'est un test fondamental pour la description typologique. Il n'est ni bizarre ni marginal d'aborder l'étude du français parlé par l'exercice de traduction du dialecte en français local. Deux exercices de version peuvent être retenus, telle est notre proposition, résultat de nos tests : l'exercice de traduction et d'explication des proverbes ; l'exercice de traduction des contes de la littérature orale populaire.

Le test que nous avons effectué comporte une grande part d'artefact : nous avons testé sur notre propre compétence d'individu du domaine gascon sud-occidental landais la traduction française des Contes de Félix Arnaudin dont le texte gascon répond aux traits distinctifs pertinents de la population bilingue de la Haute-Lande (2).

D'autre part nous avons tenté de traduire dans le français qui serait notre français « naturel » la totalité du Corpus des Proverbes landais de Félix Arnaudin (3).

Il nous faut préciser que la substance ethnologique des contes et proverbes fait partie intégrante de nos préoccupations de traducteur. On sait d'une part depuis les travaux de Mounin que la traduction est une opération fondamentale sous le double aspect de l'intercompréhension et de l'ethnographie. D'autre part, les batteries de traductions sur corpus de proverbes et contes étalonnés, permettent de mesurer les différences minimales qui séparent les types d'individus échantillonnés dans des groupes socio-professionnels précis.

Soit une famille X., Arbas-31; père boucher; mère institutrice; fils de 18 ans; les 3 informateurs seront étalonnés et codés séparément. C'est la seule façon de procéder à la récolte d'un corpus qui puisse être exploré à des fins stylistiques.

Les contes et proverbes peuvent être étalonnés selon le critère de la seconde articulation ethnologique de la situation-classification.

### 1.3. La variable du traducteur : typologie des classes de traducteurs.

L'édition des Contes landais de F.A. comporte texte et traduction française en regard; certaines pièces du corpus des contes ont fait l'objet d'une traduction par F.A. lui-même (4). Pour simplifier, on suppose que la traduction de l'émetteur 1 = F.A. n'a pas été remaniée. La traduction de l'ouvrage est co-signée de nos amis A. Dupin et J. Boisgontier, spécialistes très avertis des traits spécifiques linguistiques et ethnologiques de la communauté landaise,

(2) Félix Arnaudin, Contes populaires de la Grande-Lande, 2. vol. 1966-1967. Texte gascon et traduction française en regard. Préface de M.Y Lefèvre; textes présentés et traduits par A. Dupin et J. Boisgontier (Escole Jaufré-Rudel) Bordeaux.

(3) F. Arnaudin, Recueil des Proverbes de la Grande-Lande, Escole Jaufré-Rudel, Bordeaux, 1965. Textes mis à jour et présentés par Dupin et Boisgontier.

(4) Je n'ai pu consulter l'éd. de 1887 des Contes de F.A., rare et épuisée.

en dépit de leurs inutiles précautions oratoires. La variable du traducteur est au code écrit ce que la variable de parole est au code oral de la chaîne parlée.

Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit de repérer les différences minimales et les points d'ancrage. Entre la première série des Contes (1966) et la deuxième série (1967) une première variable pertinente est relevée : dans la série I la quasi-totalité du corpus est traduit par le duo D.-B., sauf les pièces 9 et 10 traduites par F.A.; la deuxième série fait apparaître plus nettement un trio de traducteurs; pour les pièces 1, 5, 14, 20, 58, traduction et notes sont signées de F.A.; pour le reste la traduction est établie par D.-B.; A, D. B appartenant à 3 générations différentes, ce paramètre de la génération devra être pris en compte; un test étalonné est soumis à un trio de locuteurs-traducteurs de la même génération, de génération différente, etc. Cette variable de l'émetteur est pertinente pour la description du fr. parlé : c'est un facteur susceptible d'éclairer certaines distorsions, des discordances observées dans le micro-détail de la traduction; elle est de nature à éclairer le problème des conditions et des mécanismes de fixation du substrat en situation générale de bilinguisme.

Il serait intéressant d'appliquer cette méthode d'étalonnage des traductions aux proverbes landais de F.A. qui n'ont pas de traduction éditée, par bonheur pour notre cause actuelle. Nous avons procédé à une traduction borne à titre de test exploratoire : sur un corpus de 1 676 proverbes, j'ai séché 35 fois : ces 35 refus de traduction sont imputables à mon ignorance du contexte-situation des énoncés; dans 93 cas, la première traduction de paresse qui vient — naturellement — à l'idée d'un bilingue très imparfait est un terme/tour du fr. vernaculaire, déplorable comme on le verra plus loin par l'analyse; cependant ce français n'est pas seulement l'aberration d'un individu; c'est le français d'une classe/famille d'habitude, signum de groupe cloisonné, donc code à ce titre (5).

#### 1.4. Le destinataire de la traduction.

La question de savoir pour qui on traduit est un paramètre important et une variable pertinente à prendre en compte.

---

(5) Bibliographie provisoire concernant le fr. rég., *Lexicologie fr. et romane*, Colloque CNRS, Strasbourg 1957, pp. 164 sqq.; pour la notion d'interdialecte, le lecteur se référera à l'étude de Boris Cazacu. Sur la notion d'interdialecte, comm. XI<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et philologie romanes, Madrid, 1965 : B. Cazacu observe l'existence d'une forme de communication intermédiaire entre l'aspect littéraire et l'aspect régional de la langue.

Les proverbes landais ne sont pas traduits parce qu'ils sont réservés à usage interne du groupe, à l'exclusion des corps étrangers; le proverbe est même une des meilleures façon d'exclure un corps étranger du circuit de la communication.

Dans le corpus des contes ici examiné, l'édition en souscription s'adresse à des souscripteurs occitanophones, souvent landais, et réputés au courant des traits spécifiques de l'ethnographie propre de ce groupe humain.

Mais on peut être occitanophone et ne pas savoir traduire Becut, « ? » (L'ogre) trait spécifique de la communauté landaise, sous l'aspect ethnologique, et sous l'aspect de la composante lexicosémantique de l'information; les contre-épreuves sont faciles à mettre en place; soit un test personnel auquel j'ai été soumis en tant qu'examiné par un linguiste spécialiste du chantier pyrénéen commingeois et couseranais; « que peut vouloir dire pour vous [le malh de l'orc] (6) toponyme emblématique pyrénéen Cier-de-Luchon 31; j'ai appris du même coup que le signifiant existait dans le camp sémantique des termes désignant l'Ogre et dans le champ des affectifs péjoratifs désignant le « couillon ».

#### 1.5. Test de la traduction simulée.

Il s'agit de mesurer le comportement (acceptation, refus, hésitation, malaise) des locuteurs à qui on propose une traduction simulée de type calque; le benoît, la Jambe Crue, pour les gasc. camecrude, benedit; personnellement, pour la forme, et pour mon groupe d'habitude chalossais je refuse Jambe Crue, et accepte camecrude; j'ignore totalement l'artefact benoît et le refuse, pour accepter le seul benédit t. français doublé par le standard sacristain;

---

(6) Sur la survie de ORCUS, dieu de la mort et des enfers dans les contes et légendes du folklore roman v. ital orco, « croquemitaine »; esp. archaïque huerco, « enfer; diable »; cf. pour d'autres traces laissées par les croyances païennes dans le lexique : lutin = Neptune; a. fr. gene = Diana, fée malfaisante; pour la documentation catalane v. Juan Amades, Los Ogros infantiles, RDTP XII, 1957, pp. 254-285 types lexicaux papo; cuca; ces derniers sont représentés en fr. rég. gasc. en pathologie animale; Palay Ourcas (Lavedan) personnage des Contes, hybride d'Ogre et de Cyclope. Il pourrait être intéressant de dresser une carte des rites de pétrification dans le domaine gascon, et ailleurs.

Sébillot, Le folklore de France, 4 vol., Paris, Maisonneuve et Larose, rééd. 1968. Van Gennep, Manuel du Folklore fr. contemporain, Paris, Picard, 1937-1953, 9 vol. Dumézil, L'héritage indo-européen à Rome, Paris, 1949. Claude Lévi-Strauss, Anthropologie structurale, Plon, 1958, et notamment § Magie et religion; pour le domaine occ. les travaux de Seignolle : Le folklore du Languedoc; Contes populaires de Guyenne, etc...

La revue Arts et Traditions populaires publie annuellement une bibliographie indispensable pour les travaux du linguiste-traducteur.

mais je n'ai rien de disponible pour le signifié recouvert par *came-crude*, monstre réputé en ethnographie chalossaise. On n'aura pas la naïveté d'accoler à ces traductions l'annotation marginale de la pédagogie fixée « mal traduit » sans avoir poussé plus loin l'analyse exploratoire par quadrillage systématique étalonné.

#### 1.6. Typologie exploratoire des classes de traduction : le facteur *Forme*.

- (1) Le traducteur garde le terme/tour du gascon landais  
terme : [u n ē p i ñ g ē] : référent = cruche  
tour : j'ai peur au chien; de Montfort étant
- (2) Le traducteur traduit par le terme/tour fr. adéquat  
terme : pinga, « cruche »  
tour : j'ai peur du chien; depuis Montfort, on voit le clocher de Poyanne.
- (3) Le traducteur rend le t. gascon [p i ñ g ē] par un t. de fr. régional intermédiaire interférentiel du système phonologique fr. et du système phonologique dialectal [p ē ñ g ē]; cette différence interdialectale minimale sous l'aspect phonologique est établie pour une famille d'habitude, c'est-à-dire d'intercompréhension; le paramètre phonologique n'est pas nécessairement perçu par les locuteurs, pour qui seul compte le lexique.

#### 1.7. Position du problème.

Le problème qui nous occupe peut être formulé ainsi : un terme/tour spécifique de la « langue-source » (dialecte landais septentrional) est rendu dans une « langue-cible » (le français, langue possible de la même communauté humaine) par un terme-tour ancré sur le système dialectal. Le français régional est le produit de l'intersection de deux codes.

La validité de cette traduction pour le code écrit standard ne nous intéresse pas fondamentalement; mais secondairement, ce test peut permettre de répondre à cette question, sous l'aspect normatif et sous l'aspect fonctionnel.

Il s'agit autrement dit de choisir et d'étalonner des batteries d'exercices linguistiques de traduction de dialecte à langue, et vice versa, pour déterminer les points d'ancrage et de décrochage des deux systèmes; l'objectif premier étant de repérer les indicateurs de variation, sous les aspects de la phonologie, de la morpho-syntaxe et du lexique.

## 2. *La composante phonologique du français parlé.*

### 2.1. Le problème de la traduction des onomatopées.

Dans le corpus des contes de la Haute-Lande deux tendances se dessinent en gros : F.A. tend à les omettre ou à les transposer par substitution; ne sont pas traduits : rap Contes 2,35; houas 2,83; tchurp, houas 2,93; en revanche la tendance des traducteurs modernes est à la traduction; concevant les onomatopées comme des formes ou signes linguistiques ayant un contenu ou charge affective, dans le contexte du conte mimé, ils les rendent le plus souvent par la transposition pure et simple du gasc. au fr., sans rien changer à la forme qui s'identifie au contenu : 2,103 houas; 2,319 barrebim, barrebam; ces interjections, dont la dernière est fondée sur des consonances que démonte aisément l'analyse phonologique rudimentaire, ont bien sûr de nombreux équivalents en fr. parlé : bim, bam, boum; badaboum, patapoum; aucune variante n'offre sur l'autre de supériorité stylistique; badaboum est aussi explicite et a le même rendement fonctionnel que barrebim; il n'est pas du tout évident non plus que les deux onomatopées appartiennent à des groupes sociaux distincts, quoique par la phon. *bařëbim* soit théoriquement plus gasc. que fr.; de toutes façons, il y a intérêt à ne pas changer de système d'interjection; on respecte ainsi l'ethnographie, qui est une traduction par elle-même; ceci tout spécialement lorsque ces données ethnographiques ont la chance d'être fixées par l'ALG qui produit sur ce point des échantillons en 458, 553, 556, 1196; dans les contes, on ne s'étonnera pas de trouver dans la bouche des animaux, jugés subalternes de l'homme, selon la vue constamment anthropomorphique, les exclamations propres en fait à la parole de l'homme, par imitation parfois prétextieuse ou facétieuse : 2,251 ho ! ho ! (porc); on sait d'ailleurs que l'équivalence homme=porc a des fondements très anciens; certains animaux apparemment dénués d'imagination et de don d'imitation, sont représentés par les schémas traditionnels : pour le canard, on ne voit rien d'autre que couin-couin; pour le coq : cocorico, varié ici par tchiritchitchic (ter) 2,48 : co-co-co-coc de 2,56 est en général attribué à la poule, et non au coq. Le linguiste traducteur peut toujours avoir à glaner dans ce champ secondaire de la sémiologie des cris animaux, par recours à l'analyse behavioriste traditionnelle.

Il peut se faire que la formation onomatopéique rendant le comportement d'un individu soit intraduisible sinon par une équivalence approximative, ce caractère approximatif étant essentiel à la

communication dans ces conditions : Prov. 489 Tchintche - perlintche, griutche - miutche, péj. chargés de signifier et de parodier le comportement d'un type caractériel mou.; cf. le fr. rég. landais *fi fi w*, « douillet »; parrebis - parrebas = agent actif; la chose est formalisée par un code ethnographique de mots-bruits.

Ceci reste une approche très sommaire de la variable phonostylistique.

## 2.2. Les clausules.

Un problème ardu est posé par la non traduction (systématique?) des clausules protocolaires des contes du type Contes 2,41 jou que boutéri lou pé sus u' tapoueyre/ que m'en tournéri à Le Bouheyre, « moi je mis le pied sur une tapoueyre, et m'en retournai à Labouheyre ». Ces segments sont stylistiquement pertinents; ils constituent une marque phonostylistique essentielle de la description formelle du conte considéré comme genre oral; ils doivent être rendus dans la traduction; leur absence est jugée oubli dans le code pédagogique traditionnel.

## 2.3. L'ambiguïté phonologique dans la langue orale : mesure des hésitations de traduction.

Prov. 7 lou sou que héy angles / que héi yangles; en version 1 l'ignorance du champ sémantique de angles doit conduire à un refus de traduction; en version 2 « le soleil fait des grimaces »; on constate que /ø/~/j/ change le sens; si l'on admet pour traduction borne, c'est-à-dire traduction zéro « le soleil danse », il faudra comptabiliser toutes les variables de substitution pour parvenir à mieux cerner le problème. L'essentiel est ici la détermination des causes d'hésitation.

## 3. *Analyse phonologique de l'activité ludique en français parlé* (7).

Ce problème de phonostylistique est propre à la phrase/énoncé de type parémiologique; c'est un des traits stylistiques pertinents de la phrase du conte oral.

Détermination des effets de style fondés sur les oppositions pertinentes et leur neutralisation.

---

(7) Denise François, *Le contrepet*, *La Linguistique*, 2, 1966, PUF, analyse les faits de permutation dans le contrepet; l'analyse de ces mécanismes permet d'éclairer les effets stylistiques visés par les oppositions facétieuses du type blu-cu; minje-linge, qui apparaissent dans les Devinettes et Formulettes recueillies par F.A., pp. 356 sqq. des Prov.

Ce champ d'analyse des jeux de mots, calembours, contrepets, est important pour mesurer certaines particularités du français parlé par un individu dans un groupe déterminé; il semble bien que ces oppositions permettent à l'individu de s'identifier comme membre du groupe, et de se démarquer de groupes même voisins mais « étrangers ».

3.1. L'opposition est large; suffisamment large pour qu'il n'y ait pas gêne à la communication.

Prov. 225 bulit ∩ burit Prov. 332 dawnē ∩ dò nē	- /l/ - ∩ - /r/ - /a w/ ∩ /ò/	« vol » ∩ « bouilli » « maîtresse » ∩ « servante »
Prov. 332 pyn'èjrē ∩ pan- jèjrē	/y/ ∩ /a/  /n' / ∩ /n j/	« poignée » ∩ « panier »
Prov. 801 sawmē - dawnē	/s/ ∩ /d/	« ânesse » ∩ « maî- tresse »
Prov. 2217 diw ∩ jiw	/d/ ∩ /j/	« dieu » ∩ « joug »
Prov. 179 truê ∩ bruê	/tr- / ∩ /br- /	
Prov. 1064 kò ∩ kòs	/ø/ ∩ /-s/	« cœur » ∩ « corps »

Il faudra tester le rendement de telles oppositions binaires systématiquement, pour déterminer si elles jouent un rôle ou non dans la communication, et lequel.

### 3.2. Oppositions fines.

Prov. 332 pyn'èjrē ∩ panjèjrē	/n' / ∩ /n/ + /j/	« poignée » ∩ « pa- nrière »
Prov. 210 ařajē ∩ ařal'ē	/j/ ∩ /l' /	« chaud » ∩ « froid »
Prov. 49 sèrk ∩ sèt	/è/ ∩ /a/	« cercle » ∩ « sar- cle »
Prov. 56 sét ∩ sèt	/é/ ∩ /è/	« champignon » ∩ « sept »
Prov. 84 hyma ∩ héma	/y/ ∩ /é/	
Prov. 401 karē ∩ karn	/-ē/ ∩ /ø/	« visage » ∩ « viar- de » « chère » « viande »
Prov. 969 pès ∩ pèts	/s/ ∩ /ts/	« pieds » ∩ « pets »
Prov. 103 hys ∩ hyst	/ø/ ∩ /t/	« fuseau » ∩ « bâ- ton »

On vérifiera l'importance de ces remarques avec la méthode de confrontation des données dialectales; par exemple, Prov. 401 met sur la piste de l'interdiction de *-r/* dans le groupe d'habitude languais septentrional en question; ce qui se vérifiera par confrontation avec les cartes ALF L'or; ALG Cœur.

### 3.3. Oppositions complexes.

II 41 et 57 p y w ∩ b y w ∩ w y w  
/p/ ∩ /b/ ∩ /w/- « poil » ∩ « bœuf » ∩ « œuf »

### 3.3. Neutralisation d'opposition.

Prov 810/198 [l<sup>ē</sup> l<sup>è</sup>it] ∩ [l<sup>u</sup> l<sup>è</sup>it], « lait » ∩ « lit », avec opposition réduite à un seul trait pertinent, si le critère grammatical est retenu au détriment du critère lexico-sémantique.

Le test de traduction de ces jeux de mots met en relief l'aspect ludique essentiel à l'analyse de la phrase de type parémiologique. Mais ceci n'est pas l'objet propre de notre recherche. En fonction de ces observations, il faut mettre sur pied un questionnaire destiné à mesurer les différences de conduite linguistique des sujets mis en présence de faits de ce type à traduire : corne ∩ cor aux pieds; la question, posée à distance, de façon à éviter les distributions par artefact; les tests de ce type sont destinés à établir objectivement « l'interaction constante entre le système sémantique.... et le système phonologique » (G. Faure, Grammaire du Français parlé, Hachette, 1971, p. 37).

Un exemple terminal résumera pour l'essentiel notre préoccupation, très différente de la contribution générale de G. Capelle à l'ouvrage cité plus haut :

Une situation de polysémie ou d'homophonie est soumise à l'informateur bilingue : soit [p y t s], s.m. Prov II A 28 : l'informateur traduit soit « puits », soit « boyau »; à distance, la Q. Rectum du porc est soumise à l'informateur qui produit spontanément dans le groupe social étudié le fr. régional [l a p y s]. Notre problème n'est pas de distinguer un français strasbourgeois d'un français marseillais; mais de rechercher les différences minimales qui séparent des types de français en contact selon une méthode de quadrillage cardinal rigoureuse, sur quadrilatères I.G.N. étalonnés sur carte au 100 000, avec maille 20 km pour comparaison avec les mesures établies et parallèlement par les dialectologues.

#### 4. *Syntaxe et traduction.*

Le commentaire ou la traduction de proverbes étalonnés permet de mesurer les différences de conduite morpho-syntaxique des locuteurs.

##### 4.1. Batteries relatives à la suffixation.

Notre problème n'est pas de savoir si le calque viande mangeative<sup>(8)</sup> est ou non du français soigné; mais de savoir si le tour calqué sur la suffixe gasc. vivant est fréquent ou disponible en fr. parlé. Notre problème n'est pas de savoir comment s'analysera le tour sous l'aspect des catégories logico-sémantiques, et des transformations; notre seule ambition, à ce stade exploratoire, est d'étalonner des manipulations; la Q. posée est la suivante : quelle est la tolérance à la série laxatif, bourratif, mangeatif, etc. Ces tests de substitution seront mis en place systématiquement sur les verbes dénominatifs intensifs (série *m a n é j é*) Prov 79, 80, 81, 82, 110, 108, 122, 138, 420; sur les composés de la langue source à transformer Prov 264, 507, 751, 131; sur la traduction des infinitifs substantivés Prov 981; sur les postverbaux Prov 607, 608.

##### 4.2. Application stylistique : Auxiliation et aspect verbal.

L'aspect ingressif est rendu par la périphrase vouloir + Infinitif; Prov 5, 773, 782, 214; les informateurs seront étalonnés selon les 3 productions : 1 il veut pleuvoir √ 2 il se pourrait qu'il pleuve du français zéro √ 3 il va pleuvoir.

2, Batterie Aller + Infinitif dans la sphère du passé : Contes, 37; 2,41; 2,483 etc. Il s'agit d'une constante de la conduite syntaxique; le type est bien connu depuis les analyses décisives de L. Marquèze-Pouey, *Via Domitia II*, 1955, pp. 112-121; c'est un problème autrement redoutable que l'étalage puéril des règles de substitution la nage √ il nage; l'étalonnage des traductions se fera selon le critère sémantique :

---

(8) Sur le suffixe — IVU dans les langues spéciales v. J. Bretmeyer, *Le suffixe lat. — IVUS*, Genève, 1933; et Yakov Malkiel, *The development of — IVU in Latin and Romance*, *Language*, XVII, 1941, pp. 99 sqq.; l'A. établit l'existence d'un type actif (viande dessicative de Rabelais, par exemple) qui a fait fortune dans la langue philosophique et théologique du latin médiéval, et d'un type passif : tchoque manjatue Contes 2,43, « Brebis bonne à manger ».

1. s'en ba turta, « il alla frapper à la porte »  
ban l'entene, « ils l'entendirent »; seule est perçue et rendue  
en fr. par le locuteur-traducteur la valeur temporelle du tour.
2. Contes 2,483 ban pas bede la fausse bedou que se luue ? « est-ce  
que la fausse veuve ne va pas relever sa capule » ? La valeur  
d'incidentel reconnue au tour par l'analyse stylistique fine, est  
perçue et rendue par locuteur traducteur.
3. « Est-ce qu'elle ne va donc pas te relever sa capule » ? Le  
trait différentiel minimal de ce schéma est double : prosodi-  
que (supra-segmental) et morphologique : l'aspect est surmar-  
qué par un indicateur aspectuel.

Dans les Proverbes de F. A. le tour anar + infinitif est constamment affecté à l'expression du futur proche comme en français; on peut donc en déduire que les tours 1, 2, 3 sont un trait minimal distinctif du narrateur en structure narrative. Le tour est interdit en structure de phrase parémiologique, pour le corpus considéré; une telle approche différentielle a valeur exploratoire en matière de typologie de la phrase.

##### 5. Etalonnage du lexique : *Lexique et traduction.*

###### 5.1. Langage et culture : mise en place des batteries de situations se référant à des pratiques spécifiques du groupe landais.

A la lecture des Contes, le traducteur est amené à constater que les vocables posant des problèmes de traduction se rangent aisément sous les rubriques ethnographiques spécifiques du milieu étudié. En fonction de ce truisme, reste à mettre en place des batteries lexico-sémantiques étalonnées sur les ensembles lexicaux déterminés par les atlas.

(1) Batteries lexico-sémantiques générales du fonds commun disponible, par champ sémantique cohérent : peu nous importe le type de représentation du champ, en losange, en rond, en carré, en « flamme », en « soleil » : la conduite métaphorique ne peut présider à l'exploration. .

Champ sémantique des termes désignant, dans le cycle du mariage, à la rubrique ethnographique des âges de la vie [marié  $\cup$  mariée  $\cup$  garçon d'honneur].

Exercice à tester : Contes 2,271 lous espous; le nobis; lous douzelouns, ensemble à traduire. ALG I, 210 précise la relation sémantique des tt. A  $\cup$  B; A est le t. non marqué; il désigne « les époux » de façon générale »; l'analyse différentielle pour le lexème B

est rendue possible par l'échantillonnage ponctuel de l'atlas : NOVIUS, « marié : du jour » < des fiançailles officielles au lendemain de la noce >; ALG IV, 1319 fixe la relation sémantique du lexème gasc. donzel, donzelon, « garçon d'honneur », c'est-à-dire « contre-époux »; la variable de traduction est pertinente sous l'aspect géographique :

O = donzel traduction orientale √ 1 contre-époux traduction occidentale. Une telle analyse différentielle pose le problème du caractère véhiculé des Contes.

Exercice phonologique et lexico-sémantique : type [k a s ē k ā ŋ] √ [k a s k ā ŋ].

On pose à deux informateurs représentatifs de deux unités ponctuelles différentes (maille 20 km) la question suivants : qu'est-ce que le cassecan dans le mariage ? est-ce le garçon d'honneur ? est-ce l'acteur chargé de la fonction d'inviter au mariage avec discours d'invitation stéréotypé ? On obtient ainsi la variable humaine; la dimension socio-linguistique de la communication peut ainsi être étalonnée; à distance on pose aux mêmes informateurs la question : « comment appelle-t-on l'individu très sale » ? Réponse k a s k a n. On vérifiera ainsi le mal-fondé de la théorie des collisions homophoniques ou paronymes; les deux signifiants ne sont jamais rapprochés en langue. Les batteries de ce type permettent une approche des représentations qui commandent l'organisation systématique du français parlé d'une communauté.

Champ sémantique des termes relatifs à l'organisation des fonctions dans la vie religieuse : analyse du fr. parlé sud-occidental : le benoît √ la benoîte. Dans l'épisode 50 des Contes sont en situation les rôles de curé, sacristain, tailleur, coquine; le landais b é n é d i t, s.m., « sacristain » est constamment rendu de façon bizarre par son calque « le benoît »; deux directions de recherche seront distinguées : recherche de la variable ethnographique; le signifiant b é n é d i t recouvre les signifiés de marguillier √ sacristain ou bedeau √ sonneur √ chaisière; ces fonctions, parfois distinguées, sont le plus souvent cumulées; la hiérarchisation ethnographique et la traduction ont partie liée. La traduction par le calque « enveloppe » à fonction sémantique maximale — l e b e n o î t — vaut à la rigueur pour les lecteurs-auditeurs du groupe social restreint; il faut pratiquer des tests de congruence — acceptabilité, je dirais plutôt de convenance, dans l'aire sud-occidentale d'ALG IV, 1521 qui recouvre grossièrement le français dit de Bayonne. Ici on observera que seul le féminin est accepté, selon le critère ethnologique de la distribution sexuée : la benoîte. Le second problème est d'ordre linguistique : c'est celui de l'indice d'inter-

compréhension du signifiant — soigné ou non soigné ne nous importe pas pour l'instant, du moment que notre actuel souci de norme est nul.

Test d'intercompréhension : on propose le signifiant benoît — benoîte à un informateur — locuteur du nord des Landes : le test pratiqué en communauté de Marensin, est répété en communauté de Chalosse, avec maille fixe; on cherchera à étalonner les statuts linguistiques:

0. Le signifiant benoît est refusé, ou incompris
1. Le signifiant existe mais de statut sémantique indéterminé
2. existe avec statut sémantique déterminé : codage des variables ethnographiques
3. seul est compris, fréquent, disponible et stable, le calque pur et simple le bénédit : c'est le cas de ma propre communauté chalossaise; pour un lecteur chalossais la traduction par benoît nécessite une note explicative des auteurs
4. test sur la disponibilité des mots de dictionnaire marguillier, bedeau
5. tester la situation benoît  $\simeq$  benêt; c'est le point sans doute le plus délicat comment savoir le contenu affectif du calque benoît ? comment le mesurer ? par quelle méthode scientifique; aucun des signifiants, marguillier, bedeau, sacristain, termes neutres ou objectifs ne rendra compte du jugement populaire malicieux inclus dans le motivé BENEDICTU; seul le néologique benoît respecterait à la fois contenu et contexte pour une situation donnée; le malheur veut que la forme n'a pas d'existence réelle (jugement d'un informateur de type 3); il est inacceptable en français normatif standard; il n'existe pas au niveau d'une koiné régionale; c'est peut-être le trait distinctif minimal d'un groupe bayonnais ; le calque pur et simple le bénédit est assuré d'un meilleur rendement dans toute la communauté sud-occidentale; restera le problème de la validité de ce français régional parlé, lorsqu'il pénètre dans le code écrit.

Contre-épreuve (test contre-épreuve).

Je propose à un informateur de type 3 du test précédent la situation de traduction suivante : Lagu à Christian; le microtoponyme crestiaa est très diffusé dans l'aire sud-occidentale; l'analyse sociolinguistique diachronique nous ramène à un prototype CHRISTAN U  $\Rightarrow$  « lépreux »; la traduction par chrétien est impensable; la traduction par lépreux dans un rapport est impensable; seul le calque devenu abstrait est reçu dans le groupe.

Le rapport forme  $\curvearrowright$  contenu  $\curvearrowright$  contexte est essentiel pour la traduction de la phrase parémiologique à statut métaphorique.

Test de traduction portant sur Prov I, 4 lou bielh se luue; la traduction de la forme donne : « le vieux se lève »; la traduction du contenu implique la substitution : « le soleil se lève »; dans le code écrit la traduction A doit être explicitée par une note ou par procédé typographique indicatif de la métaphore, trait stylistique pertinent minimal d'une « famille d'habitude », clair pour ce groupe; la traduction B, explicite sous l'aspect du contenu, ne rend pas compte de l'activité métaphorique essentielle; c'est un terminal d'analyse correct, mais la phrase parémiologique est un type de phrase à niveau anté-terminal; sous l'aspect fonctionnel, seule paraît valide la traduction par calque, malgré la gêne qu'elle peut entraîner pour l'intercompréhension, dès qu'on quitte la famille d'habitude. Je n'ai jamais pu savoir qui on appelait le vieux dans les romans d'espionnage complexes de la bataille d'Alger, parce que l'intention cryptologique commandait la réalisation de l'énoncé; or il faut aussi traduire cette intention.

Champ sémantique des termes désignant les parties du corps.

Ce test est un des tests fondamentaux de « L'élaboration du français fondamental ».

Nous nous limitons ici à l'analyse exploratoire de quelques procédures échantillons : gaute Contes 2,35 « bouche »; 2,51 « gueule »; dans sa traduction F.A. commute les versions animale et humaine sans hésitation; en 2,51 D et B traduisent gauta, « gueule »; cette traduction est fondée sur une tendance à séparer les deux versions de l'expérience. Ce même problème se pose fréquemment dans les contes et proverbes pour un traducteur bilingue; Prov Glossaire 467 banlot, « mâchoire »; Contes 2,415 avec démarquage syntactique banlot de besti, « mâchoire : d'animal » marrecu, Contes 2,49 et passim, t. vague dans un ensemble lexico-sémantique flou « derrière; arrière-train; rein »; l'équivalent en fr. rég. marcu existe; mais il n'est compris que de la communauté linguistique sud-occidentale dont il est un des traits lexico-sémantique différentiels; son emploi en fr. parlé, ou sa présence dans une liste du code écrit est un indicatif sûr d'appartenance non simulée au groupe; car il faut dépister toutes les participations folkloriques.

Test d'intercompréhension à l'intérieur d'une même communauté bilingue : buc  $\curvearrowright$  bugue, « panse » Contes 2,83; et buselh  $\curvearrowright$  buselhe Contes 2,201 « panse »; les signifiants calques existent dans la communauté landaise septentrionale (micro-parler de Sanguinet); mais les tests de fréquence et de disponibilité du signifiant amènent à constater que que signe est confiné à des emplois tech-

niques correspondant à des pratiques de groupes socio-professionnels précis; dans la même communauté, le signe est connu mais de signifié indéterminé, même en milieu technique. La traduction par le fr. rég. *buc*, *bugue*, *buselh*, *elhe*, n'assure pas la compréhension.

## 5.2. Substrat lexical et mélange : méthode des listes par champs sémantiques et contre-épreuve de vérification.

La gêne observée en 5.1. pour passer du fr. rég. oral à un fr. rég. écrit qui fût bien toléré, s'observe à toutes les rubriques du lexique; dans tous les domaines, ces tt. de fr. rég. font intrusion en parole et en langue, en tant que calques lexicaux fixés ou en voie d'implantation; ce fait de substrat est une caractéristique cruciale pour l'analyse de la phrase des parlers landais; il rend compte notamment de l'existence de mélanges, utiles à étudier du point de vue de l'activité traduisante du locuteur, non en écriture mais en langue. Du point de vue du mécanisme de fixation du substrat lexical, dans un premier cas, le t. équivalent exact existe en fr. d'oïl, mais à titre d'archaïsme ou de signe technique de référence : dans ces conditions le fr. rég. s'implante; dans un second cas, le t. gasc. n'a pas de répondant exact en fr. normal : dans ces conditions la traduction par calque s'impose en langue; officialisé par l'exercice de traduction, le calque devient néologisme en écriture.

Contes 2,367 le *sout*, « la *soe* », ie *étable* à cochon; v ALG Table alphabétique §. *étable* pour les structures sémantiques des noms désignant en gasc. l'habitat animal, démarqué par espèces zootechniques, en principe; (ALG 430 notamment).

Contes 2, 33, 35, 37, 39 le *méyt* traduit à 50 % par « maie », à 50 % par fr. *pétrin* : ALG 1,740 *Pétrin*; et 1,428 *Support* pour tuer le cochon fixent une image des interférences des deux notions mélangées dans la pratique.

Contes 1,138 *craste*, traduit par calque la *craste*; pourquoi ne pas traduire par *fossé* ? Parce qu'il y a *fossé* et *fossé*; parce que *craste* en tant que calque est soutenu par son existence en toponymie landaise et en anthroponymie : *Lacraсте*..

Contes 2, 423 *escaudoun*, « *escoton* », vivace en fr. rég. et d'ailleurs polysémique au cœur même de la Haute-Lande : c'est tantôt une sauce; tantôt la bouillie qui accompagne cette sauce emblématique de la vieille cuisine de la Grande Lande : le traducteur devra donc confronter les données d'ALG 742, 1306 et 1179 au minimum.

Contes 2,371 *coustoun*, « carré de côtes du porc »; « *côtelettes* »; la vitalité du fr. rég. *coustoun* affiché comme « marchandise » n'est

plus à prouver; c'est un terme légitime dans une communauté étroite donnée; mais l'ethnographie ne permet pas de dire communauté pan-landaise, en raison du caractère polysémique du signe à l'intérieur même du département des Landes; pour des raisons ethnographiques et lexicologiques bien précises, le t. avec ce contenu, ne saurait être admis par le groupe béarnais, pour qui le signifiant \*COSTONE a une tout autre signification; il faudra donc y regarder à deux fois avant de traduire le signe.

Contes 2,353 drapère, traduit par calque la drapère, souligné par artifice typographique en tant que fr. rég.; ni la chose ni le mot n'existent en fr. dans ce domaine spécial des tt. relatifs à l'habillement; tant que la chose existe, le recours au fr. rég. est inévitable.

Contes 2,35 courtin, « logette », essai de traduction approximative avec diacritisme explicatif-descriptif, justifiée par la note, plus clair que fr. rég. courtil<sup>(9)</sup>.

Contes 2,33 groupe bourde, bourdot, « borde, petite borde »; il s'agit d'un t. technique de l'ethnographie gasc. soutenu par son existence comme NL et NP de large diffusion.

Contes 2,291 pingue, « cruche »; mais il y a cruche et cruche; le fr. rég. p ē n ğ ē existe, avec des signifiés variés, correspondant à des types de cruches du point de vue ethnographique; le traducteur vérifiera à partir d'ALG 709, et selon le contexte précisera cruche à lait, pot à sang, etc.

Contes 2,397 boun dius, « bon dieu », calque facétieux usuel en fr. rég. avec la signification qui lui est assignée par ALG IV, 1188; V. la note des A. en Contes 2,397; sans la note et le contexte, la formation métaphorique bon dieu = boyau = boudin est absolument incompréhensible pour un français autre que landais, ie étranger à cette pratique; c'est un gros boudin, et non n'importe lequel; le code ethnographique fixé par ALG est d'une précision à toute épreuve; cf. Prov. 458; le calque du fr. rég. bon dieu est soutenu par la fortune des parodies du catéchisme, et par l'existence de DEU, pris comme NP facétieux, puis NC technique et burlesque : v. Prov. 2216; 2217; 2218; 2219, maillons indispensables de cette « chaîne » lexicale remarquable.

Contes 2,74 ségue, traduit par calque fr. rég. sègue; pourquoi ne pas traduire par fr. « haie »; parce que l'ethnographie landaise précise que le t. n'a pas cette signification; c'est même l'intérêt de

---

(9) On pourra consulter le travail de Lerond sur l'habitat à Malmédy, § 221, p. 331; comme modèle de travail de lexicologue-ethnologue, traducteur, sémanticien complet, ie. à la fois historien et synchroniste.

V. Lerond, op. Laud., § 311, p. 413 et Few sv COHORTILE 2,853 b.

travaux d'amateurs, dénués de valeur linguistique parce qu'ils ne sont pas du métier, de nous préciser ces choses, dans des listes que peut exploiter le linguiste traducteur; *ibid.* *dalh*, rendu par fr. rég. *dalh*, là où faux irait; les A. laissent *dalh* avec procédé typographique de soulignement quelconque et note explicative; le *danger*, à accumuler ainsi les tt. fr. rég. est visible : on aboutit vite au mélange : « va derrière le pleish, dans la ségue, faire des esclaridures avec le *dalh* »; ce type d'énoncé artificiel sera tout aussi opaque que l'énoncé argotique : « lourde ta bafouille, tu m'emboucanes à jaspiner comme un cave » cité par Mounin, *op. cit.* p. 231; on sait que ces procédures sont apparentées sur le plan de l'écriture à certaines recherches sur la langue poétique de laboratoire; le résultat dans l'un et l'autre cas est l'*hermétisme* à effet traumatisant.

Contes 2,425 *cendré* traduit par *cendrier*, sans typographie spéciale, est peu justifiable, malgré la notule explicative; Prov. 345 traduit correctement le signe par son équivalent périphrastique « sac à cendre »; la gêne est ici provoquée par l'existence en fr. d'une unité lexicale *cendrier* de signification différente.

Contes 2,75 *bateyre* traduit par *batterie*; *id.* 2,87; 2,109 comporte cependant une autre traduction; ce qui existe dans ce cas en fr. rég. c'est *battage*, ou, sur une base différente, *dépiquage*; le dérivé en — *erie*, est aussi étrange que le serait — *aïson*; la forme *batterie* se référant à un autre concept-image, ie ayant un autre contenu dans un contexte différent, les A. ont préféré en 2,109, rendre à juste titre la valeur aspectuelle du nom verbal d'action par une formation périphrastique fr. à valeur aspectuelle précise; malgré cela on retrouve « ceux de la batterie » pour traduire l'agent *bate-dous*; v. Prov. 2,181; dans l'état actuel des choses, *batterie* n'est pas tolérable pour des raisons linguistiques; la chose a d'ailleurs peu d'importance, puisqu'on ne bat plus le blé; la machine a tué le *dépiquage*, qui a pris une forme nouvelle, dans la civilisation agricole industrielle.

Contes 2,85 *abelheré*, traduit par *abeilleur*; tirée *meu a* pour correspondant un fr. rég. oral usuel « il tirait du miel », quand ce n'est l'intolérable « sortait du miel »; *abeilleur* est souligné par la typographie en tant que néologisme de langue spéciale.

Contes 2,87 *commençon/moitiéron/finisson*, taxonomie, ternaïre où F.A. a décalqué la traduction sur les néologismes forcés en *landais* par le conteur sur un modèle bien représenté dans les désignations des animaux d'élevage selon le critère de l'âge notamment; ici la traduction se fait par identification totale du point de vue du traducteur-rapporteur et du point de vue du locuteur; elle est nécessitée par la nature du thème rapporté, qui fait contrainte.

Contes 2,449 pier; noyerer sont des faits d'écriture entièrement artificiels calquant les formations intensives néologiques vivantes en landais, parce que fabriquées sur le moule productif en — é j a r à partir des substances : agasseya; esquilhouteya; le soulignement typographique établit nettement qu'il s'agit d'une part pour le gascon d'une série ouverte, d'autre part pour le fr. d'audaces néologiques dans une série fermée; la note souligne l'aspect insolite de cette activité lexicale, en fr. normal; c'est un aspect par lequel la recherche sur la langue des contes rejoint les recherches actuelles sur la langue poétique.

Contes 2,89 et 2,107 d ò w; les A.. ont perdu une belle occasion de traduire par le fr. rég. deuil dont l'existence dans de tels contextes, est assurée : 2,89 : « le souper lui faisait deuil », du fr. rég. pour fr. normatif regretter; mais comme deuil du fr. d'oïl a pris une autre direction spécialisée, cet état de choses de la langue-cible barra la route à la traduction par le représentant du type étym. DOLU, pourtant usuel en fr. rég. : « ça me fait deuil de ne pas pouvoir y aller ».

En bref, dans la totalité des exemples avancés au cours de ce compte rendu, se pose le problème de la validité ou non validité du terme de fr. rég., clair dans le langage parlé d'une communauté donnée, dans un exercice écrit portant le titre de « traduction française ». Il y a différents niveaux dans l'opération traduisante; il suffit de savoir pourquoi et pour qui on traduit; soit le gasc. : adiu, gens, « bonjour, tout le monde »; traduire l'unité usuelle appellative du landais par fr. gens est impensable; cette forme n'a même pas d'existence en fr. rég.; la traduction « bonnes gens » est un simulacre d'écriture littéraire facile à démonter; c'est traduire un appellatif spontané vivant actuellement dans une communauté populaire localisée, par son équivalent dans une société française et dans un état de langue l'un et l'autre périmés; inversement l'archaïsme peut se trouver dans la langue-source : Contes 2,347 archés, « gendarmes », ie anciens soldats de l'arc.

Il pourra arriver que la traduction par calque jointe à l'ignorance du contexte ethnographique conduise à ses contre-sens caractérisés : soit Prov. 1,13 lou rey é le reyne que hén l'amou, « le roi et la reine fréquentent » (= fr. rég. pour se fréquenter, affecté à la période précédant les fiançailles officielles). Le calque ici serait scabreux.

Annexe : Etat des termes de fr. rég. pouvant être considérés comme traduction intermédiaire possible par un bilingue, dans les Proverbes.

12 fréquenter — 15 choyne s.f. signe disparu avec la chose cf. 288; — 16 tt. relatifs au vocabulaire des vêtements : cape; pelisse;

drapère; capet; bonnet cf. 565 — 18 bragué; « pis » usuel fr. rég.; ALG 516 Pis de vache — 6 escalh, « bûche » — 35 habes et ses diacritiques habes primes; habes grosses cf. 154 — 28 un méchant métayer : en fr. rég. l'adjectif antéposé dans ces conditions équivaut à un suffixe classificateur péjoratif = fr. mauvais — 68 pailler s.m. — 72 coudét, « sans queue », souvent t. burlesque — 74 Candelère — 93 jumelles — 88 œuf couat cf. ALG 546 — 106 haut ou bas — 107 gourmandas, -ot etc. — 128 battage, dépiquage; batterie est exclu — 132 souper, pour fr. dîner — 157 broutes — 176 agnerin — 177 pempène, fr. rég. Médoc, « mouche du varron » — 184 s'apiter — 189 estuper le feu, « éteindre » — 203 toupin, -inot — 205 leitine — 217 tripes, « boudin »; cf. 665 tripon/couston — 228 pignada — 235 la lèbe; le jas — 243 de dehors étant — 246 estantade — 266 mousset — 284 mique — 286 Cruchade — 287 méture — 288 pain mouflet; coque mouflane; cf. 15 choyne, dans le vocabulaire partout très différencié désignant les modèles de pain présentés au consommateur — 305 boussin, -inot — 307 harte-toi, toupin, moi je me harterai demain matin; l'occurrence de 3 calques lexicaux en 2 segments courts, crée déséquilibre, donc mélange — 318 tourrin cf. ALG 961 et 1318 — 320 retape; fiston — 346 bugade, -adé — 347 balen, usuel avec bagan — 348 pingue; -ot; gouye; gouyat, -ate — 351 pegnic — 353 pedas — 357 minoun, hypocoristique fixé comme sobriquet — 362 ça ne se connaîtra plus — 376 vergne, « aune » — 380 canaule, usuel, cf. ALG 1169 — 387 la sale, « sauce du cochon » — 425 la tos, « auge » ALG 406 — 784 la meit analysé supra- coc, coque en 466 — 476 pastis — 519 tchoque, polysémique, « brebis »; « vieille brebis usée » — 522 rampeau, t. de jeu de quilles et de dés — 542 marre, « pioche » — 577 pugnère — 597 courgère — 613 soustre, « litière » — 623 brigue, négation qualitative solide ALG 276 — 277 — 698 bouhe, -on — 711 faire deuil, « regretter » — 713 escaner; escanadé — 748 brugner, « vendanger » ALG 498 — 754 rapetasser cf. ALG 897 et 1463 — 764 claque craque, Marensin et Arcachon, « coquillage bivalve »; « palette de porc » — 785 caguère, solide avec tous représentants de cacare : caguer; caguette — 800 glousse; clouque ALG 1407 mère-poule — 823 craste NL, NP, NC ALG 226 — 834 borde — 845 Cante coucut NL — 846 ségue, très polysémique, « haie »; « forêt de pins » — 912 gazaille — 933 raves — 1044 mouquire ALG 1254 morve — 1132 velle, très stable — 1146 os bertrand, os guilhem — 1501 le pit : cf. apiter — 1475 foire d'empoigne — 17888 brigailles, miettes » — 1613 perrec, -ac ALG 634 chiffon — 1621 besiate, « corvée de voisins » — 1628 de l'autre part, « de l'autre côté » — 1630 méynatge; méynado, -adot, stable, « enfant » — 1652 pedoulh — 1656 hangue,

« boue » ALG 999 — 1657 l'esqui — 1679 hart; harter; hartère; hartané cf. 1685 et 1687 — 1690 guit, « canard » ALG 549 — 1697 bros, « char à bœufs » ALG 367 — 1706 pinter, « boire trop » — 1712 la sout — 1736 attraper malice, « se mettre en colère » — 1741 gaute — 1746 pelhe, -ot — 1770 bouher — 1791 matcher, « frapper » — 1793 truc, « coup »; truquer, « battre » — 1844 milhas — 1871 malaye — 1884; apric, aprigue; apriguer — 1884 moucét — 1913 moulié, soutenu par la microtoponymie — 1926 couentes — 1946 cassau, soutenu comme NL et NP — 1962 tuc — 1993 chiulét, soutenu comme sobriquet — 2041 camelarje, soutenu comme sobriquet — 2103 coudic, oun — 2122 cuye, « citrouille » — 2120 pourcade, « jour du cochon » ALG 1178 — 2131 marri, « bélier » — 2133 tchitchoun, « graisserons » ALG 1181 rillons — 2168 labets — 2170 pechote — 2173 tchic, tchicot — 2178 carriot — 2206 malestruc — 2212 coche, « enfant » — 2240 clugner, t. de jeu enfantin — 2249 amasse — 2253 pec, pègue; pégot —

Devinettes : 5 hourat soutenu comme NL — 6 esclops, « sabots » : la chose disparaît — 16 haude, « tablier », laisse des traces au nord des Landes, à proximité du Bordelais — 16 cadeyre — 17 escoube — 47 esquilhot — cf. aussi gresilhe, « gril »; Malh, « hanche » — marrecu; marsan — pos — tigné — trogue tous termes fournis par l'index lexical des contes pp. 466 sqq. et disponibles en fr. parlé septentrional.

Cette énumération par ordre de lecture n'a qu'un intérêt prospectif. dans la mesure où elle permet de prévoir ce qui restera, après le dialecte, par substrat.

Ce français est un ensemble de traits culturels distinctifs du groupe humain landais; cette liste individuelle nécessite donc la contre-épreuve systématique.

5.3. Les taxonomies : problèmes de traduction posés par les sous-structures lexicales répondant à la hiérarchisation des choses en séries.

Ces rapports entre grammaire et lexique sont surtout connus par les travaux de Guiraud (10). L'idée fondamentale repose sur le rapport existant entre maison √ maisonnette; cruche √ cruchon, en simplifiant les choses. S'il ne s'agissait que de faits de dérivation, on ne retiendrait qu'à peine la question.

(10) P. Guiraud, Structures étymologiques du lexique fr., Larousse, 1967, chap. VI. Structures sémiques; nous parlons ici plus exactement de sous-structures taxonomiques.

Soit le landais *banoun*, traduit par « cruche », dans le glossaire annexé aux Proverbes; dans ces conditions *banoun* = *bane*, par neutralisation de la valeur diminutive du suffixe; son synonyme *pingot* = *pingue* = *bane* = *banoun*; on se doute bien que dans la réalité les choses ne sont pas aussi simples et qu'il s'agit là de traductions d'approche; ici se pose, autrement dit, le problème de la distribution dans le discours, en parole et en langue, des synonymes en présence dans la « nomenclature » ou « répertoire » des termes signifiant un objet de la classe *cruche*, susceptible d'être différencié en espèces ou individus, selon un code ethnographique qui peut être très complexe; l'établissement d'une typologie des sous-structures lexicales observées est ainsi possible; dans son étude *Patois et Dialectes* (coll. *Que sais-je ?*), P. Guiraud cite comme modèle de codage ethnographique ou systématique l'étude de J. Séguy sur les signifiés qui s'organisent sur *AVIÂMEN*; un autre modèle de codage de l'économie lexicale poussé à son extrême limite, est la carte de l'onomastique bovine dressée par J. Séguy; ces études constituent des patrons d'analyse de sémantique structurale fondées sur les matériaux recueillis par la dialectologie.. Fort heureusement, les choses ne sont pas toujours aussi compliquées, et il arrive qu'une dispersion sémantique affolante au premier abord, se réduise assez facilement à des types en nombre limité; ie tout se régularise et se normalise — exception faite de quelques éléments tout à fait sauvages, laissés de côté sans grande perte.

5.3.1. Le cas le plus simple est le cas d'opposition mâle  $\curvearrowright$  femelle dans des séries lexicales largement représentées, animées ou inanimées.

Le type considéré ici est le couple *pedoulh*  $\curvearrowright$  *pedoulhe* Contes 2,441, traduit *pou*  $\curvearrowright$  *pouille*; nous sommes maintenant habitués à ces artefacts de traduction : v. 5.1. et 5.2.; le landais facétieux distinguant par indice grammatical du genre le sexe féminin de l'insecte aptère, les traducteurs ont traduit la malice du contexte en conservant le calque; mais il y a gène; le malheur veut que *pouille* existe plus ou moins, en fr. officiel, comme postverbal de *pouiller*, dans la loc. figée *chanter pouille*; on aurait pu traduire par le diacritique facétieux *pou femelle*, avec explication lexicale du genre, parallèle au gasc. *messe mascle*, « messe des cornards » des Contes 2,419; au-delà de l'aspect anecdotique, on retrouve une fois de plus dans la langue des contes une recherche du jeu verbal par les combinaisons du lexique et de la grammaire.

Merle ∪ merlouesse Contes 2,515 traduit par mérle ∪ merlette, alias merlesse dont l'existence est attestée par les dictionnaires; cf. Prov. 1176 avec tendance à l'animation caulete ∪ caulet.

Coumay Lébe Contes 2,131, « compère lièvre»; le fém. explicité lexicalement est parfaitement toléré en gasc. land. et occitan commun, où l'opposition lièvre femelle ∪ lièvre mâle, fonctionne grâce à des démarcateurs divers : cf. ALG 1, 10 la lèbe, « le lièvre ».

Brama coum uu' mitre Contes 2,271 : le fém. (cf. ALG 1,396 et 399), dans une comparaison intensive traditionnelle, ne paraît pas avoir ici d'autre fonction que d'enrichir le discours; il est bien difficile d'y voir un écart stylistique par rapport à une norme qui serait brama coum un ayne; en fait dans la comparaison intensive il y a neutralisation du genre grammatical : d'où le signe fém. mitre est rendu sans inconvénient par le signe masc. de la traduction; mais en Prov. 458 mitre ∪ ayne, opposition pleine, voulue par le contexte; v. Leroux de Lincy 4,89.

### 5.3.2. Jeu de suffixes à valeur augmentative/diminutive, ou diacritique de façon générale.

— Le fém. augmentatif — bugue, s.f., Contes 2,83, traduit comme s.m. buc, « panse », comme s'il y avait en langue neutralisation de l'opposition de genre; en fait dans le discours on observe des distributions assez nettes du type

buc ∪ bugue fém. augmentatif

buzelh ∪ buzelhe fem. augmentatif Contes 2,201

trip ∪ tripe fém. augmentatif Contes 2,453, 401, 397; v. ALG 1389-1390

coc ∪ coque fém. augmentatif Contes 2,107, 133, 452.

Dans tous ces cas il s'agit de répartitions - distributions sémantiques telles qu'on peut les observer dans les lexiques spécialisés où les besoins de nomination sont plus intenses que pour le lexique commun : marchandises, objets de consommation, etc.; l'exemple de coc est significatif à cet égard; la traduction du couple coc ∪ coque peut varier selon un code ethnographique très varié, tant que la chose existe; ceci se traduit dans les hésitations que l'on observe : 2,107 « gâteaux »; 2,452 « petits pains », traduction justifiée par une note de vocabulaire; en fait, si j'en crois mon expérience d'enfant, coque ce n'est ni du pain ni du gâteau; pour preuve Contes 2,133 le couple cocs, biscoueyts « gâteaux et biscuits »; il n'y a pas redondance mais affectation du signe endémique au produit fabriqué à la maison traditionnellement et du t. emprunté aux gâteaux achetés dans le commerce; pour une dis-

tribution analogue v. ALG 1489 et 1490 : les intensifs endémiques, avec des tt. fr. rég. correspondants, sont bloqués sur la notion « poupée fabriquée à la maison », fr. rég. mounaque; le gallicisme poupée intéresse la poupée achetée au bazar; en Prov. 466 coque est pris comme t. « enveloppe », « la subsistance, le pain » : cau ha de tout per minja le coque ».

— le suffixe individualisant — O N E

Bouhe, bouhoun Contes 2,191 « taupe »; le suffixe -ONE, non diminutif ici mais diacritique, est neutralisé pour les besoins de la versification populaire; la confrontation avec les données de l'A.L.G. établit les faits de façon circonstanciée et fixe la répartition des désignations de la taupe et du mulot, assimilés par leurs ravages, mais plus ou moins distingués, soit par des procédés grammaticaux (suffixes à valeur diacritique), soit par des oppositions lexicales; V. en ALG 1,5 et 7 les interférences des désignations de la taupe et du mulot: les atlas et la recherche dialectologique en général rendent familières ces convergences, qui correspondent à une grande tendance de l'esprit humain à rapprocher; cette tendance a pour complément une tendance à opposer : à ce dernier stade les 2 notions sont bien distinguées :

b o u h e	b o u h o u n
« taupe »	« mulot »

A ce stade s'opère la convergence, par interférence des notions et des tt. qui leur correspondent.

Contre cette tendance à la mononymie, la langue se défend par divers moyens :

Fr.	b o u h e , b o u h o u n , b o u h a r
« taupe »	« mulot »

— affectation d'une « enveloppe péjorative » à un des deux tt.,

c u q u e	b o u h a r s
« taupe »	« mulots »

(schéma d'Esparros, Baronnie, H.-P.) (11)..

(11) Cuca, t. enveloppe polysémique à fonction sémantique maximale est variable dans le champ sémantique de la bête malfaisante; la variable humaine est un trait minimal spécifique ethnologique de chaque groupe de communication.

Souvent il peut y avoir marge de doute dans la traduction, le bilingue expliquant sur le terrain le t. de la langue-source par des périphrases plus ou moins claires; b u h a r s, « un genre de taupe, les rats qui sont en terre » (Esparros); il faut sans doute traduire « mulot », avec la marge de doute que comporte ce genre d'expérience, surtout s'il n'a pas fait l'objet de phonogramme rigoureux et de vérifications de visu éventuellement; cf. Prov. 2,229 bouhe; Prov. 6,698 bouhoun, bouhe, « taupe »; Prov. 2, 229 escampioun, « salamandre », par interférence des notions scorpion et salamandre, réputés dangereux ou maléfiques.

### 5.3.3. Incidences des faits de polysémie en matière de traduction.

Blat Contes 2,295 « blé ».

Contes 2,526 « seigle »; dans ce dernier contexte il y a opposition lexicale explicitée blat √ roumen; et répartition des types étym.

	BLADUM	√	FRUMENTUM
à deux céréales principales	« seigle »		« blé »

Les documents ethnographiques établissent avec certitude la polysémie bien connue du signe blé, susceptible de supporter les significations de « seigle » dans l'économie landaise du XIX<sup>e</sup> siècle encore, « orge » en vallée d'Ossau, « froment », etc. ie des espèces de graines très variées dans la classe des céréales à destination alimentaire : FEW 1,389; P. Aebischer, *Mélanges Roques* 3,1; Mounin, op. laud. pp. 24-25 analyse le problème, mais à un point de vue différent; pour le domaine v. ALG 285, 278, 274, 281 et Cartes auxiliaires pour les répartitions économiques.

Habes primes Contes 2,113; ALG 77 Haricot; H. vert; pas de carte fève, ie la documentation ethnographique est lacunaire; il faut faire des recherches complémentaires sur ce point : il s'agit d'un cas relativement simple de polysémie relative touchant des plantes comestibles : haricot, h. vert, fève; v. J. Séguéy, *Noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales*, §. 95, pp. 45-46; sans données ethnographiques complètes, comment traduire le syntagme habes primes ? « haricots frais » ? ou « fèves nouvelles »; un landais de Chalosse traduit par A, qui est un contre-sens dans le contexte de la Grande Lande où habe signifie « fève », et non « haricot »; pour y voir plus clair, il faut examiner de plus près l'organisation taxonomique des sous-structures lexicales : habe/ habole/ habes primes / habes grosses / habes mugues, etc.; cf. Prov. 1,35 : « laisse pleuvoir : il y aura des fèves / haricots »; seul le code ethnographique permet de lever le doute marqué par le signe /. En prov.

6,453 *haueyre* est traduit en note par les A. « carré de haricots »; contre Contes 2,113 où *habes primes* est traduit « fèves nouvelles »; on prendra garde que cette situation curieusement contradictoire est dans la langue-source elle-même.

Tchoque √ tchouquet; cf. à la rubrique des péjoratifs, l'analyse complémentaire; en Contes 2,287, tchouquet est traduit « béliet »; fait ici on est en présence d'un t. entraîné par intention de *variatio*, pour ne pas toujours répéter *marri* soit dans la parole, soit dans l'écriture : nous touchons ici à la désignation très spécialisée des ovins selon l'âge dans la civilisation pastorale landaise, notamment dans le secteur d'élevage ovin de Luxey à Labouheyre : ni Arnaudin ni les traducteurs ne l'ignorent; ALG 414 et 1153; en contexte non technique, la chose a peu d'importance; s'il s'agit de traduction pour la Fédération Ovine, c'est une autre histoire.

Moucét, « lard »; « viande de porc » selon le glossaire annexé aux Proverbes; en fait on est en mesure de prouver à qui le voudra par des matériaux ethnographiques et dialectologiques de première main, que les répartitions sémantiques du type étym. « enveloppe » **MORCELLUM** dans les Landes s'établissent selon un code ethnographique très varié dont le détail ne peut être exposé ici : c'est un des cas où on peut imaginer une application utile du code **AVIÀMEN**.

L'analyse par le menu des dossiers ethnographiques de ce type nous ramène en plein dans le débat théorique des relations de « sens » à « significations »; ces préoccupations de linguistique générale ont des incidences sur la traduction qui se veut rigoureusement fidèle au support ethnographique du signe; nous voyons les choses de la façon suivante : une « enveloppe », qui supporte le sens, est susceptible de recevoir dans le discours un nombre indéterminé d'affectations spéciales, qui sont la réalisation du sens en significations actualisées.

Les batteries sont dressées pour faire apparaître cette grammaire du lexique.

#### 5.4. L'imagination : relations entre activité métaphorique et lexicalisation, vues sous le rapport de la traduction. La grammaire des images.

On peut voir le même problème à la fois sous l'angle de la traduction, de la lexicologie, de l'écriture et de la mentalité : le problème est de savoir si les innombrables images des Contes de Proverbes, sont des artefacts d'écriture littéraire, ie. des métaphores officielles reçues par voie savante, falsifications et contrefaçons dans

un document le litt. orale populaire, simulant des faits de mentalité; ou bien si on est en présence d'un chantier de création populaire spontanée, sans truquage ni arrangement : images spontanées, brutes, créations en parole, et signes possibles, ie lexicalisables en langue; entre les deux, il y a autant de différence qu'entre le folklore de consommation et le folklore brut; dans notre cas, il faut nettement distinguer les Contes des Proverbes; les Proverbes sont nettement du deuxième cas; dans les Contes il faut toujours faire la part possible à la volonté d'embellissement par des stéréotypes liés au genre, conformément à ce qui se passe pour la chanson de geste médiévale. Cette procédure de valorisation a son répondant dans le code oral.

Les ambotes dou céu, « la voûte du ciel » Contes 2,317, littéralement : les ambotes du ciel. Ce type étym. I N V O L V I T A tombe un peu trop à souhait, à notre avis, pour rendre compte du contenu d'un t. techn. du fr. rég. de Labouheyre ambote, « fressure d'agneau »; il serait délirant d'affirmer que le conte est le point de départ, ie la source de la métaphore-cible bien représentée en fr. rég. mais devenue opaque; peut-être à la rigueur, la métaphore maintenant banalisée est-elle encore comprise du conteur, et élevée, dans le genre littéraire à une fonction étymologique plus haute : tout se passe comme s'il y avait en mentalité et en écriture, mouvement de va-et-vient entre les choses et des modèles ou types.

Desligue lou sac. Un cop lou sac *descourdat* Contes 2,287.

L'emploi métaphorique de ces termes, appliqués aux pratiques locales de castration des ovins par « bistournage », est susceptible d'étayer l'hypothèse judicieuse de Clovis Brunel (12); on sait que Brunel, faisant œuvre d'étymologiste, rattache le gasc. land. *courdè*, à cette pratique, par le biais du type étymologique CHORDA, pris au sens de « ficelle »; cette hypothèse est rendue plausible du fait que le fr. rég. *courdé*, est souvent doublé par son synonyme absolu bistourn, fréquent dans le fr. techn. des éleveurs ovins de Luxey à Arengosse.

Cette tendance à l'activité métaphorique est une des caractéristiques de la mentalité et de la langue des Contes et Proverbes; elle rend compte de tours aussi variés que : lou coude-loun, « l'animal à longue queue » Contes 2,123; cette périphrase redondante pour nommer le renard par un de ses attributs zootechniques servant de stimulus, est traditionnelle dans la langue de l'affabulation; on sait

---

(12) Clovis Brunel, à propos de ... esp. cordero R.Li.R. 119-120, 1966, pp. 245 sqq.

que les théoriciens de La Pleiade avaient essayé de préconiser la généralisation du procédé, devenu tic de l'écriture litt. poétique du XVI : porte-laine, pour « mouton » — ouus de mule, « citrouille » Contes 2,307 paraît en revanche une image originale facétieuse, dont on connaît des variantes à l'infini — Menique, pour « mari trompé » Contes 2, 417 relève d'une activité bien connue : cf. Jean, Antoine, etc. — le loup Contes 2,76 note 1; mais le nom du loup est mêlé à toutes les sauces en fr. parlé des Landes; on se méfiera donc d'une explication ethnographique trop étroite; loup, « panne d'électricité », ou enveloppe péj. pour désigner toute gêne à une pratique; à Escource (Landes), quand on tond les brebis, un homme fait fonction de loup : celui qui tient la brebis, etc.

Dans les devinettes, le linguiste-traducteur pourra glaner ça et là : soit, examinée sous l'angle de l'activité métaphorique 28, p. 361 : loun coum un *budet* / e redoun coum un *criyet*, « long comme un boyau et rond comme un crible » : la solution lexicale de l'énigme est : lou puts; remarquons que le syntagme comparatif n'est pas une forme linguistiquement vide comme il arrive pour les comparaisons intensives du type bête *comme chou*; il signifie; on a donc un schéma caténaire : PUTEU = BOTELLU = PUTEU.

Test : on pose à distance dans le temps à un même informateur la question Puits; la question Boyau; la question Puce; la question Rectum du cochon; on obtiendra des situations [l u p y t s] √ [l ē p y t s], qu'un phonologue ne manquera pas de décrire dans l'articulation phonologique du français parlé, par pur artefact.

Annexe : Activité métaphorique et traduction des Proverbes  
Relèvent de ce type d'analyse :

4,5,6 VECLU = SOLE cf. Rohlfs, VETULA — 16, 17, 54, 80, 81, 82 personification — 105 métaphore de la fécondation — 241 la hilhe dou hau, « la clef » métaphore périprastique de secours du type devinette; cf. 246 trauc de maçoun = PORTA — 311 soupe de Jésus et 312 sauce du pauvre — 360 beylet √ meste = le bas √ le pied — 360 len = VITA par métonymie; cf. 1600 len = pèt — habes mugues, diacritisme lexical facétieux de 454 = FABA MUTA, avec personification malicieuse — 458 DEUM TERRAE = Fumier; éclaïre peut-être DEUM VENTRI = caecum de 2219 — id. 2217 et 2218 — 505 Bernat, Guilhem = niais — 704 petedey = CULU, avec dénomination périprastique de la chose par sa fonction cruciale; cf. adroumidey, « tempe » — 779 vache — fille métaphore burlesque courante donnant lieu à d'innombrables facéties — 784 HILH DE CABELHOUN = PANE — 813 et 814 ambiguïté de contexte : 1) Realia 2) écart métamorphique FEMINA = MEYT — 876 arbre = homme — 903 graine = amis — 954 AUCELLU = ? en tt. de jeu —

959 porc = serene de sout — 996 Le mort pègue = frisson — 1063 Forge de NP sobriquet à partir d'une caractéristique — 1141 casau de les maugues = segrat = cimetièrre, souvent taboué et remplacé par des substituts euphémiques — 1210 Poupeu cf. 1063 — 1400 t. de référence; couteau ou objet tranchant — 1401 t. de réf. : bœuf attelé 1402 t. de réf. = tonneau — 1695 Tisane de septembre, image périphrastique pour vin — 1714 dents = peigne / clous — 1733 justice = messe du diable — 1771 barquin, « soufflet » puis fou, par le tertium comparationis « tête vide » — Cas de double entente : 960, 1719, 1716, images polysémiques.

Devinettes : 2 LINGUA = DOMNICELLA — Personnifications en 7, 12, 13, 15, 16, 23, 24 — 28 PUTEU = BOTELLU, etc.

Ces batteries de stylistique sont fondamentales pour l'étude du français parlé des adultes et des enfants.

#### 5.5. Problèmes de traduction des signes appartenant au groupe intensif-péjoratif.

Le problème est de traduire toutes les valeurs affectives (connotation) contenues dans le contexte; sa complexité redoutable est connue; le chemin est miné; mais le problème est inéluctable : tout individu appartenant à un groupe humain déterminé est nécessairement caractérisé par ce paramètre lexico-sémantique. La batterie que nous proposons a valeur exploratoire pour le groupe humain landais.

Cascan, Contes 2,37 non traduit par F.A.; 2,105 et 2,357 traduit comme intensif péjoratif, t. d'insulte, « saleté, salop, ordure »; le fr. rég. cascan, — ante existe, et serait une traduction possible sinon valide.

Malestruc Contes 2,91, traduit par « malheureux » par F.A. ie avec une signification sans doute étymologique qu'il a perdue depuis en fr. rég. où il n'a plus que le sens de « nigaud », « maladroit », « lourdaud », que lui attribue la traduction de 2,45; cf. le fr. rég. land. usuel mahutre, de sémantique voisine et m. fr. mahustre (Huguet).

Pèc, fréquent dans les Contes : pec, pègue, et dérivés à suffixes; étoffé par NP Jan-Pec 2,145, 291, 516, 523; la traduction « sot » du fr. d'oïl, pouvait être concurrencée par le fr. rég. stable pèc, pègue, etc., unités lexicales usuelles dans les Landes; 2,445 pec du diable est attesté; la traduction idiot du diable est aussi courante, comme équivalent du précédent, comme péj. maximal.

Peliè, -ère — Contes 2,107 pelière, « garçe ». Il arrive fréquemment qu'un landais reconnaisse pour cette catégorie redoutable et ubiquiste qu'elle est « impossible à traduire en fr. ». Reste le fr. rég. vivace, pelié, -ère, qui a le mérite de sauvegarder intacte la puissance d'impact d'un mot-choc; l'arrière-plan ethnographique est depuis longtemps oublié : cf. Palay 749 pelié et le rôle des peauceries et tanneries béarnaises; mais le signe n'est pas français.

Espihourc; Contes 2,109; « vieille guenippe »;

Chenitre Contes 2,227; « avare »;

Magnan Contes, 2,303, « maladroit » cf. ALG 620; le fr. rég. magnan est vivace, et soutenu comme cognomen injurieux; v. a. fr. magnain, « serrurier, chaudronnier ».

Galapian Contes 2,313, 323, associé ici à galep; la traduction par fr. « goinfre » est le résultat d'une recherche étymologique; cf. a. fr. gloz/ gloton insulte épique susceptible de supporter la même traduction; le fr. rég. galapia, vivant, paraît mieux apte à rendre la puissance de choc de cet intensif-péj., beaucoup plus extensif en réalité que fr. goinfre, trop affecté à la consommation; à la rigueur on préférerait la traduction par porc; on sait que glabja, est affecté dans les Landes à la désignation du cou du cochon.

Mignart Contes 2,477 péj. en fr. mod. n'a ici aucune valeur péj.; c'est au contraire un laudatif, correctement traduit par « fort élégant et soigné de sa personne »; pour un renversement sém. voisin, v. l'évolution parallèle du fr. d'oïl mièvre.

Hòu Contes 2,91, « compère »; dans ce cas, il s'agit actuellement dans les Landes d'une interjection usuelle et complètement délexicalisée; Contes 2,63 a hòu gouyat est susceptible de recevoir une double interprétation, selon la place de la pause dans le segment : 1 « ah ! / hòu gouyat »; 2 « ah ! hòu ! / gouyat »; dans le premier schéma, on est en présence du type étym. FOLLIS, en fonction gramm. épithète; id. 2,199 où le doute n'est pas possible : can hòu d'omi; en 2,199 en revanche on a affaire à hòu délexicalisé et rendu par hau; la « traduction » par « h ò u ! » a au moins le mérite d'exister en fr. rég. avec la fréquence d'un tic d'élocution ou d'un mot - scie, partiellement vidé de contenu; 2,285 marque la pause par la ponctuation : a, hòu lapin; alors que le schéma landais actuel en fr. rég. est : ah ! hòu ! / lapin; avec chaîne de NP, sur une voie parallèle à Jean-pèc : Jan-hou, Bidau-hou Prov. 1,9, p. 34.

Le suffixe - o y

Contes 2,93 belhoy, non traduit ici; on propose « benêt »; v. supra BENEDICTU; Contes 2,145 liboy, « imbécile »; 2,143 liroy, « innocent ». On mesure ici la difficulté qu'il y a à traduire la charge

affective de ces intensifs-péj. qui ne se laissent ramener à aucun suffixe historique disponible en langue : il s'agit probablement d'un suffixe -oi généralisé par imitation de la langue enfantine : béarn. béroi; land. chicoi (cognomen); pouloi (cognomen); le fait n'est pas spécifique du gasc. : cf. le suffixe « wallon » de type — oye dans les NP de la série M A R O I E.

Les intensifs à deuxième élément CŪLU.

Bouhe cul Contes 2,266 ,267, composé de thème verbal et de deuxième élément CULU, lexicalisé comme NL et NP facétieux, par le biais des farces et attrapes; cf. 2,137 matche-cu de même contexte; on ne voit pas pour l'instant si le type marrecu, fréquent dans les Contes 2,247, 329, « arrière-train » se rattache à ce schéma; historiquement l'analyse ne nous apprend rien de sûr; synchroniquement, il semble bien que oui, au moins par étymologie populaire. Dans son évolution péjorative-intensive vers « coquin, diable à quatre » pour la Grande Lande Palay 648, on n'y voit pas très clair non plus; l'explication doit être trop simple; en tant que base lexicale, le gasc. est couramment traduit par fr. rég. marcu dans le secteur de Labouheyre; de péj. et burlesque qu'il était il accède au rang de t. techn. du fr. rég. dans une profession déterminée.

Marmautche Contes 2,39, « vilaine bête » : c'est par excellence la bête qui fait peur aux enfants; la traduction fr. ne rend pas compte de l'identité de cette bestiole épouvantable bien individualisée en tératologie landaise : elle occupe une place privilégiée dans l'arsenal des signes - images qui font peur, ie qui se réfèrent à un des archétypes anthropologiques fondamentaux : gasc. marme, marmautche, mormoc; ALG IV, 1112 établit qu'il s'agit, du point de vue de la mentalité d'autre chose que la notion d'épouvantail, qui n'implique que simulacre de personnification; alors que la Marmautche existe autant que la Trinité; c'est une bête toujours distinguée de la Came crude ALG IV, 1488, pour lequel Jambe crue ne figure pas dans le stock lexical des tt. enfantins : seul a une existence assurée le calque Came crude; v. supra becut, « ogre »; pour des faits romans similaires v. catalan cuca, dans l'admirable documentation ethnographique de J. Amades. Le type lexical marmautche n'apparaît pas dans les matériaux ethnographiques organisés autour de la notion de Croquemitaine en ALG 1275; seul apparaît (674 O) le Becut des Contes, peut-être populaire, mais ici savamment calqué sur le moule littéraire de Polyphème, semble-t-il; comment traduire ces termes de la tératologie ? lorsque le calque existe, c'est lui qui paraît jouir d'une supériorité stylistique sur toutes les autres traductions possibles; c'est le cas pour le B a b a u (cf. Rabelais, Garg. la babou), la marmautche, ce dernier tendant à

devenir t. d'insulte facétieuse dans le fr. rég. de Saint-Vincent-de-Tyrosse (13).

Tchapa Contes 2,39 rendu par manger; en fait en analyse rigoureusement synchronique, il y a autant de différence entre gasc. t c h a p a r = fr. rég. tchaper, et fr. d'oïl manger, qu'entre le type étym. abstrait EDÈRE et son concurrent motivé MANDUCĀRE; fr. rég. tchaper est perçu comme un mot-bruit; usuel en fr. rég. il peut à la rigueur être rendu par avaler, faute de mieux.

Hart Contes 2,35 : hit un cop un boun hart, rendu par « il s'en donna à cœur joie » 2,47 hart, adj. et non plus s.m., « repu »; 2,61 harta, « se rassasier »; cf. ALG IV, 1118 Ivrogne; Ivre. Les types hart, hartère, hartané, se harter sont des unités usuelles du fr. rég. parlé; les traductions fr. relevées par repu, se repaître de se rassasier de, sont d'un autre « registre » stylistique et appartiennent au fr. châtié; que le fr. rég. y aille donc, si le fr. ne peut y aller.

Annexe : Problèmes posés par la traduction de ce groupe dans les Proverbes.

9 Jean l'idiot, Bidau l'idiot, pour les composés sans actualisant Jan-Hou, Bidau-Hou; cf. 1317 — 55 faire le pec, « faire l'idiot », usuel fr. rég.; fr. XVII Molière; cf. 116; 693 — 116 pute, pour fr. putain persistance par calque du CS de l'ancienne déclinaison plutôt que troncation argotique — 138 mots-bruits carrascla (geai); coucura, « coucouler »; cf. 489 et 569 — 140 sargalh — 141 groupe hart — 569 — ONE péj. hauritchoun, « mauvais petit forgeron »; cf. 588 pitchoun; 673 couillon 607 tt. désignant des objets imaginaires, en farces et attrapes : arlipapes; cf. pimpes en 475; cf. 669 clics et bourruques; cf. nonusses — 641 Mandago, démon de la richesses — 673 fr. rég. chibrac — 698 malaye, usuel des affects désagréables — 756 perrac, « chiffon » : t. d'insulte — 765 stercoires — 731 type D O N D — métaphorique et onomatopéique : cf. maridondal, « caecum du porc » ALG 1188.

824 Hòu mot lexical / mot grammatical cf. supra : difficile à analyser en formulette folklorique de pique-hou, cout. spécifique de la Chalosse de Montfort pik ē hòw hòw / pik ē ta|ē ta|ē ta|ē / ba|ē pāń a la kanajē contexte : les enfants, le premier de l'an vont quêter le pique-hòu dans toutes les

(13) Selon la documentation ethnographique remarquable produite par l'abbé Foix, Sorcières et loups-Garous dans les Landes, I vol. 74 pp. Auch, Imprimerie Centrale, vers 1905 et Revue de Gascogne 1903, Les Marmuques, « fantômes des cimetières » (étang de Soustons); ibid. becut, « l'ogre qui dévore les enfants »; rei artus = chat huant en Chalosse; Came crude, sorte de vampire; lou Mandago = Mammon, etc..

familles où il y a eu une naissance dans le courant de l'année : petits pains brioches, etc. — 834 ha a les espelitrades — 856 maliheyte; perligouste — 1057 Maroufle, « le diable » — 1218 rique = vieille brebis, par antonomase — 1273 hide, t. bi-valent : 1 espérance; 2 épouvantail — 1551 toque-tourrém; cf. 1586 lire-lire — 1643 gode; cf. Rabelais, Garg. goguelu et Huguet; appartient au groupe intensif-péj. GOD / GOD, bien représenté en occitan commun et gasc.; a de fortes chances d'être étranger au nom du coq, ou de la roue, qui ne sont même pas des étymologies populaires — 1715 arnaut — 1726 pique-herre intensif du mouvement — 1173 bire-barquiney — 1851 couarre ; cf. charre gasc. et fr. rég. comme tt. d'insulte — 1966 dehét : mais le contexte n'est pas connu, même des informateurs : ie le prov. a été recueilli plus ou moins mémorisé mais devenu forme linguistique vide de contenu et de contexte; seul le contexte ethnographique pourrait rendre compte du prov.; on peut imaginer par exemple une explication par l'antagonisme de deux groupes sociaux : Salles aux confins de la Gironde, et Moustey aux confins des Landes, cet antagonisme pouvant se manifester lors des importantes transactions des foires de Salles, pour la Toussaint : dans ces conditions : « Le bon dieu de Salles dit : souffle souffle et tu vivras »; on attend donc dans la bouche des Moustey une formule antagoniste de dépréciation — malédiction; dehét, « qu'il ait la haine de Dieu » probablement devenue opaque (usure propre au groupe intensif); sur le plan magique, et dans l'ancien système juridique fondé sur l'activité d'une Justice supérieure répressive, la formule d'imprécation est une forme de malédiction agissante, qui déclenche la menace des forces supérieures, dirigées par le formulateur contre la tête de l'antagoniste; v. les études de Dumézil et les analyses de J. Orr, sur la nature des formules juratoires et l'efficacité de la parole dans ce contexte; on sait que cette formule existe en a. fr. dehait : « Malheur ! », éliminé peut-être par suite de collision homophonique avec son antonyme dehait, intensif des affects agréables : joie / joyeux / joyeusement; a. fr. haitier, « rendre bien disposé, rendre joyeux », en relation étym. avec germ. *heit* = *MODUS*, t. bivalent, susceptible d'être actualisé avec les significations de bonnes / mauvaises dispositions; il a pour antonyme deshaitier XII-XVI, « rendre malade, affliger, décourager »; d'où le postverbal deshait, « maladie, chagrin », qui a pu devenir homophone de la formule d'imprécation dehait — où hait est le postverbal

---

(14) La grammaire du français parlé, Hachette 1971, sous la direction de A. Rigault; Instructions du colloque du Fr. Parlé C.E.R.I.N. et P. Guiraud (1968).

de haïr; ces chassés-croisés rendent périlleuse l'opération de traduction.

Cette analyse se heurte à l'existence de *dehét* en gasc. connu seulement en contexte mélioratif : « à vos souhaits, à votre bon cœur ! » Palay 310; mais *ibid.* *déheyto*, en contexte péjoratif, autorise l'hypothèse.

#### 6. *Protocole de recherche pour les modèles territoriaux du sud-ouest de la France.*

Au stade de l'analyse se posera à nous le problème de la validité du français parlé régional, s'il est utilisé dans la traduction. Si *ha gnagnes* est traduit « c'est à qui me choisira », la traduction française est peut-être moins efficace que la traduction en fr. rég. « faire des margagnes ».

Au stade de la récolte du corpus, il s'agit d'emmagasiner les traits oraux spécifiques d'une société landaise, dont les contes et proverbes, genres oraux fixés secondairement sont la projection littéraire en écriture : c'est ce qui justifie notre batterie de tests.

A cette traduction par le fr. régional, il y a un danger réel, une fois dépassé un seuil vite atteint : le danger d'échec à la compréhension par emploi de jargon inintelligible; le quantum d'occurrences pour atteindre ce seuil devrait pouvoir se mesurer; ces termes, dans le code écrit, comme dans le code oral ne paraissent pouvoir être conservés que comme jalons très espacés : cf. l'analyse de *vordes*, « *peupliers* » par R.L. Wagner, R. Li. R. 123-124 (1967) pp. 239 sqq.; pour le vocabulaire dialectal et régional dans les œuvres littéraires du M.A., le secteur se référera à l'étude de F. Lecoy (R. Li. R. 125-126, 1968n, pp. 48 sqq.).

L'essentiel des problèmes épineux que pose notamment la traduction des Proverbes, se laisse ramener à la mise en place de deux types de batteries :

1) Batteries de traduction des images, considérées comme nœuds symboliques de signification.

2) Batteries de traduction des jeux verbaux plus ou moins libérés du souci de signification; ce jeu se manifeste dans la chaîne sonore; dans la syntaxe à un degré moindre; essentiellement dans les procédures stylistiques (15).

---

(15) Garapon, *La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 1957.

Tout se passe comme s'il y avait deux plans essentiels de la communication : le plan de la communication maximale, à assurer normalement (tests de la fonction maximale de communication = Ravier 1971) et le plan de la communication minimale (fonction minimale Séguy 1971) (16); ce « langage parasite, fabriqué économiquement, signum de groupe fermé » (17), c'est cela la grammaire du français parlé régional.

Nous avons parlé et écrit : reste à travailler, comme toujours.

La portée pédagogique de notre analyse exploratoire apparaîtra mieux si un programme de recherche concertée sur la langue des enfants conduit les dialectologues à constituer, parallèlement aux corpus d'adultes, des corpus enfantins systématiques : batteries de la chèvre de Monsieur Seguin; batteries de la bande dessinée; batteries de traduction du *De Viris* (examen des copies) batteries de traduction des contes de sorciers, de sabbats et de loups garous; batteries de textes d'anticipation.. Les opérations de ce chantier sont mises en place; pour peu que soient donnés les moyens de la recherche, on peut escompter les premières analyses partielles pour 1972.

---

(16) Sur la fonction sémantique minimale cf. Jean Séguy, *Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage*, *Via Domitia XII-XIII*, 1967, pp. 1-13; 1 carte.

(17) P. Guiraud, *L'argot*, p. 97, collection *Que sais-je ?*

## SOMMAIRE

AVANT-ESSOR .....	3
Robert GARRETTE. — Les inversions du sujet .....	5
Jean-Claude DINGUIRARD. — De quelques tendances dans la répartition des suffixes ethniques -AIS et -OIS .....	41
Jean-Pierre LASSALLE. — Recherches sur le lexique des « religions militaires » .....	53
Georges MAURAND. — Etude phonétique et phonologie d'un parler local .....	69
Jean-Louis FOSSAT. — Etudes du français parlé : Test de la traduction .....	79
Daniel FABRE et Jacques LACROIX. — Le français dans la littérature ethnique occitane .....	115

PRIX DE VENTE DE CE NUMÉRO : FRANCE 15 F - ÉTRANGER 17 F

IMPRIMERIE MAURICE ESPIC - TOULOUSE — LE GÉRANT : J. EMORINE